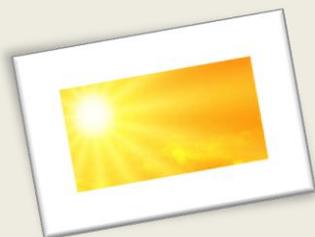


# LA LETTRE D'INFORMATION DU MAIRE



N° 2 - 30.05.14



Chers administrés,

L'été est bientôt là et avec lui la canicule va revenir. Des précautions sont à observer pour ne pas subir ses méfaits quelquefois irréversibles.

C'est pourquoi, il ne faut pas hésiter à s'inscrire au plan canicule, à l'aide de l'imprimé joint à ma lettre, ou de renouveler la demande si cela a été fait l'an dernier. (Imprimé à ramener à la Mairie 04.92.77.53.65).

La plaquette distribuée contient quelques renseignements à prendre en compte, pour vous permettre de vivre confortablement et en sécurité pendant les jours où la canicule sera intense.

Permettez-moi de vous rappeler que la permanence sociale ainsi que la permanence du Maire (sans rendez-vous) sont ouvertes tous les jeudis de 15h00 à 17h00 à la Mairie.

Soyez prudents et à l'écoute les uns des autres et ne restez pas isolés.

D'autre part, chaque été, et les statistiques le démontrent, il y a recrudescence de cambriolages. Les services de la gendarmerie ont mis en place, le programme « TRANQUILITE VACANCES » qui vous permettra de partir plus tranquille si vous devez quitter de votre domicile pour un temps déterminé.

Vous trouverez en annexe, l'imprimé à remplir et à retourner à la gendarmerie, et quelques conseils utiles pour vous protéger et pour protéger votre domicile durant votre absence.



***Et puis, qu'on fait vos élus depuis 2 mois ? Ils ont bien travaillé.***

Comme promis, la réfection du chemin de la Rabasse est terminée. La route de Montpezat à Saint-Laurent, sera terminée en Septembre après la pose de la canalisation des eaux pluviales du village.

Le coût de ces travaux :

- CHEMIN DE LA RABASSE : pour 1800 ml en auto financement prévu au budget 87269.23 euros.
- ROUTE DE MONTPEZAT à SAINT- LAURENT:
- Coté Saint-Laurent : pour 1800 ml en auto financement prévu au budget 81340,83 euros. 28000 euros nous seront reversés par la DLVA.
- Coté Montpezat : pour 1000 ml 52988,90 euros - Accès tennis 3303,28 euros - Accès au camping Les coteaux de la Marine : 5540,73 euros en auto financement.

Une partie des chemins communaux et d'exploitation a été remise en état dès le début du mois d'Avril, satisfaisant ainsi les usagers et les promeneurs. (concassé 0,40 753,99 euros).

Concernant la façade nord de la Mairie, (coté école) le conseil municipal a décidé d'entreprendre son « ravalement » ainsi que la réfection de la toiture qui devient menaçante. Des devis sont actuellement en notre possession, et nous attendons d'autres propositions de différents prestataires. Je peux vous dire avec certitude que la réalisation de ce projet est tout à fait possible.

Nous n'oublions pas pour autant la canalisation des eaux pluviales de la route d'Allemagne ; Ce dossier retient toute notre attention.

**POUR INFORMATION à tous ceux qui se posent des questions : Tous ces travaux ayant été prévus et budgétisés pour la plus part, les taxes ne seront pas augmentées. (Conseil municipal du 18.04.14 délibération n°2014/16).**



#### *Dans nos villages :*

La société ERA chargée de l'environnement et dépêchée par les soins de vos conseillers ont mise en œuvre le nettoyage et la taille de certains de nos arbres afin de les remettre en beauté et d'en préserver la longévité. La sécurité est aussi un facteur important que nous avons pris en compte.

Le site des déchets verts est pris en compte par la DLVA dont la compétence lui a été transférée en Janvier 2013.

Nous travaillons actuellement sur un système de recyclage des végétaux modernes et sans danger pour l'environnement : le BRF ou



**bois raméal fermenté, déjà utilisé par certains agriculteurs de Valensole**

**Le fleurissement de nos villages s'est effectué en jonglant avec la météo, mais chacun le sait, il faut persévérer pour obtenir des résultats. C'est dans cet esprit que nos agents techniques ont fait du bon boulot.**



**La façade de l'église Saint-Pierre à Montagnac (côté place de l'Horloge) est terminée. Par la même occasion nous avons enlevé les câbles électriques en façade. Ceux-ci gênaient un peu le site.**

**Parallèlement, un Maître d'œuvre dépêché par le conseil municipal, nous a proposé une première ébauche de plans pour la construction du réfectoire.**

**Ces plans conviennent parfaitement aux souhaits des élus soucieux du bien être de nos enfants. Le réfectoire n'est plus qu'une question de temps.**



**La construction de notre futur stade démarre le 1<sup>er</sup> Juillet. C'est pour cela que certains jeux pour les enfants ont été démontés. Ces jeux seront remontés au fond du terrain, sur la bande verte restante contre la clôture. Si tous les partenaires respectent le calendrier, l'inauguration est prévue aux environs du 1<sup>er</sup> Septembre 2014.**

**SDE04 a procédé dernièrement à l'enfouissement et au renforcement de certaines lignes électriques sur le site de Champtercier route d'Allemagne.**

*Quelques informations :*

**LA TOEM : taxe sur les ordures ménagères :**

**Compte tenu de la révision du taux apporté sur notre commune pénalisée en 2013 par rapport aux autres communes, un lissage a été réorganisé comme suit :**

<b>2013 taux : 20,91</b>	<b>2014 taux : 13,06</b>	<b>2015 : taux 12,16</b>
<b>2016 : taux : 11,26</b>	<b>2017 taux : 10,36</b>	

Après plusieurs mois de silence sans explication, et malgré plusieurs relances par courrier dont le dernier ayant pour objet une mise en demeure, l'architecte consent enfin à reprendre les consultations sur le PLU.

Insatisfaits de la qualité des repas servis à la cantine scolaire, nous avons décidé de changer de prestataire de service. Nous nous orientons actuellement vers la cuisine centrale de l'hôpital qui dessert déjà notre crèche ainsi que le portage des repas à domicile. Ce prestataire semble apporter toutes satisfactions aux utilisateurs de ses services.

**Information à toutes les associations** : les subventions seront versées dans le courant du mois de Juin.



Le programme des festivités est d'ores et déjà bien commencé et les plannings sont bien remplis. Pensez à réserver la salle polyvalente longtemps à l'avance pour avoir la date que vous souhaitez. Pour le matériel municipal dont vous avez besoin, il vous faudra réserver 15 jours avant en remplissant un formulaire à la Mairie.

La municipalité vous rappelle 2 dates importantes :

- La bénédiction à la chapelle Saint-Christophe le 26 Juillet 2014.
- La commémoration de la Fuste le 11 Août 2014.

Les horaires vous seront donnés par affichage quelques jours avant.

Chers administrés, je vous souhaite à tous un bel été.

Le Maire

